

L'avocate concède intervenir de manière parfois « extrêmement insolente » dans les prétoires.
PHILIPPE LABROSSE/DIVERGENCE



Sur son bureau, les machines à écrire disputent la place aux ordinateurs. Chez Christelle Mazza, bouillonnante avocate des fonctionnaires lanceurs d'alerte, l'amour des anxiétés contraste avec un rafraîchissant dynamitage des codes du droit. Dans son cabinet de curiosités, abritant également des vestiges de caméras et une peau de zèbre, la quadragénaire voit défiler les cas de répressions féroces contre les agents en souffrance de La Poste, de l'éducation nationale, de l'hôpital public... « Depuis que nous avons perdu la part d'humain dans notre société, les fonctionnaires sont traités comme des dinosaures qui ne servent à rien, tranche-t-elle. Le service public et ce que le monde économique exige aujourd'hui sont complètement antinomiques. »

Si cette cause est chevellée à sa robe depuis vingt ans, en 2023, elle a bien failli craquer : « J'avais travaillé sur beaucoup d'histoires de suicides, ça devenait insoutenable. L'année suivante, j'ai écrit à la conseillère santé de l'Élysée pour les alertes sur le fait que certains agents de l'hôpital présentaient un risque suicidaire fort. Je n'ai jamais eu de réponse. » En avril 2025, l'avouée prend donc le taureau par les cornes. Elle regroupe 19 plaintes d'agents hospitaliers pour harcèlement moral et homicides involontaires, entre autres, qu'elle dépose devant la Cour de justice de la République (CJR) visant les ex-ministres Catherine Vautrin, Yannick Neuder et Elisabeth Borne. « Les plaignants sont des personnes désintéressées et qui ne se connaissent pas. Tous veulent juste que cela s'arrête », explique-t-elle, portant haut la notion d'intérêt général.

LE HARCELEMENT MORAL SE MUE EN INSTRUMENT MANAGÉRIAL

Loin du seul coup d'éclat médiatique, cette stratégie s'appuyant sur la jurisprudence France Télécom, dont l'entreprise et ses dirigeants ont été condamnés pour harcèlement moral institutionnel, part d'un constat simple : « Ce sont les ministres qui décident des politiques publiques, appuie-t-elle. Pour ceux qui élaborent ces systèmes, il y a une question d'hubris, pas juste un souci de réaliser des économies. » Si les plaintes ont été classées

à l'Hôpital européen Georges-Pompidou, en 2015, la plonge dans l'enfer de l'hôpital public. « Un lieu de pouvoir, très fermé, même si dans ce cas précis, c'est aussi un dossier de rivalités entre hommes, d'une communauté médicale qui ne se remet pas en question », résume-t-elle. En 2023, elle fera ainsi condamner pour harcèlement moral l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), la directrice de l'établissement et certains de ses collègues. Une première. Elle déplore pourtant que « ce délit

« Au lieu d'organiser l'impunité, on devrait, au contraire, augmenter l'échelle des peines. »

reste le parent pauvre du pénal alors que c'est la porte d'entrée pour ces dérivés. Au lieu d'organiser l'impunité, on devrait, au contraire, augmenter l'échelle des peines ». D'où vient cet attachement viscéral au service public et à son armée des ombres ? « Ma mère était professeur, mon père est issu d'une famille ouvrière et antifasciste italienne », réfléchit celle qui a aussi étudié la linguistique et les sciences politiques. Alors que l'article 40 du Code de procédure pénal fait de chaque agent un potentiel lanceur d'alerte – tout fonctionnaire qui dans l'exercice de ses missions acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis au procureur –, elle déplore que son usage soit considéré comme de la délation. « Il faudrait au contraire renforcer le recours à cet article. C'est comme ça qu'on sauvera la démocratie », explique-t-elle. Entre les treks en pleine nature et les phases d'ermite sur les dossiers chronophages, cette pro du grand écart exhorte dans son dernier livre (1) les fonctionnaires à relever la tête. « Il faudrait que les agents se mettent en grève pendant 48 heures et à un moment, certains citoyens comprendront peut-être à quoi ils servent ! Ça serait le chaos. » ■

CÉCILE ROUSSEAU

(1) *Souffrance au travail dans le service public*, sortir du silence, entrer en résistance, éditions du Puits fleuri.

Christelle Mazza, pasionaria de la función pública

L'avocate des fonctionnaires lanceurs d'alerte n'hésite pas à saisir la justice contre les ministres. Elle exhorte les agents de l'État à entrer en résistance.

on pense que je fais n'importe quoi. Mais ce qui m'a toujours intéressée, ce sont les histoires des gens, pas les cercles de pouvoir qui sont souvent mabellantis », déroule-t-elle avec son étonnante liberté de ton. C'est avec le procès France Télécom, en 2019, qu'elle comprend que le harcèlement moral peut se muer en instrument managérial.

Le suicide sur son lieu de travail de Jean-Louis Mégnien, professeur de cardiologie

sans suite, l'avocate n'a pas dit son dernier mot : « C'était un problème de forme, pas de fond », rappelle la Méditerranéenne. « Même si je suis limitée en temps et en moyens, je pense avoir trouvé une faille. » Pour bousculer l'ordre établi, Christelle Mazza concède intervenir parfois de manière « extrêmement insolente » dans les prétoires. « Comme je suis une femme, on essaie de me faire passer pour une hystérique,